



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 34

Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Monsieur Guillaume RUET	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE	

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur Frédéric GOULIER pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Adrien GUENE	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME
SOLIHA Agence de Dijon – Demande de subvention pour l'année 2026

L'association « SOLIHA », de type loi 1901, est membre du réseau national « Solidaires pour l'Habitat ». L'association dispose d'un agrément préfectoral d'ingénierie technique, sociale et financière.

L'Agence de Dijon de SOLIHA compte 16 salariés au 30 avril 2026 et s'appuie sur un budget prévisionnel 2026 de l'ordre de 1 068 363 €.

Outre son activité rémunérée de prestations de services (animation d'opérations programmées et dispositifs d'ingénierie, assistance à maîtrise d'ouvrage, réalisation de diagnostics techniques et thermiques, ...), l'association, reconnue Service Social d'Intérêt Général, assure, à titre gracieux pour les bénéficiaires, des missions d'information, de sensibilisation et de conseil.

A ce titre, SOLIHA Dijon bénéficie de subventions de fonctionnement émanant notamment des collectivités locales que sont le Conseil Départemental de la Côte d'Or ainsi que Dijon métropole.

Pour l'exercice 2026, SOLIHA a fait une demande de subvention auprès de Dijon métropole pour un montant de 5 000 €, identique au soutien financier versé depuis 2016 ; la subvention sollicitée auprès du Département étant de 15 000 €.

Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** à l'association SOLIHA Dijon – 3 rue du Golf 21800 QUETIGNY - au titre de ses missions d'intérêt général, une subvention de 5 000 € pour l'exercice 2026, dont le mandatement interviendra en un seul versement ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2026 ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	